

**Inspection de l’éducation nationale du second degré
Enseignement technique**

**Nouveau Livret Scolaire du Lycée professionnel
Accompagnement pédagogique de l’évaluation en Economie
gestion secteur de la production**

L’arrêté du 17 juin 2020 publié au journal officiel du 05 juillet 2020 et au Bulletin Officiel de l’éducation nationale numéro 28 du 10 juillet 2020 étend la dématérialisation du Livret Scolaire Lycéen à l’examen du baccalauréat professionnel. Dès cette année scolaire 2020-2021 il convient donc de compléter le LSL pro pour les élèves de première professionnelle en vue de la session du baccalauréat professionnel 2022 et de la délivrance d’une attestation de réussite qui se substitue aux certifications intermédiaires (CAP ou BEP).

**Pour les baccalauréats professionnels du secteur de la production les cinq compétences identifiées dans le LSL Pro sont celle de la discipline « Economie-Gestion :**

* Exploiter des données numériques de nature économique ou de gestion en lien avec la situation d'une entreprise
* Identifier des outils de gestion permettant d'expliciter un choix opéré par une entreprise
* Qualifier le cadre juridique et réglementaire d'une relation de travail donnée.
* Repérer les différentes formes d'organisation et expliquer les évolutions organisationnelles liées aux environnements numériques
* Construire à l'écrit et à l'oral une réponse argumentée à une question posée.

L’évaluation des compétences d’économie gestion pour les baccalauréats professionnels du secteur de la production s’appuie sur le programme publié au bulletin officiel spécial n° 5 du 11 avril 2019 et sur le LSL pro publié au BO du 10/07/2020.

**Quatre niveaux de maîtrise permettent de réaliser le positionnement en fonction des acquis**

* le niveau 1 - non-maîtrisé - correspond à des compétences non acquises ou très partiellement au regard du référentiel
* le niveau 2 - insuffisamment maîtrisé - correspond à des compétences qui doivent encore être étayées au regard du référentiel ;
* le niveau 3 - maîtrisé - est le niveau attendu en fin de formation, c'est lui qui permet de valider l'acquisition des compétences au regard du référentiel;
* le niveau 4 - bien maîtrisé - correspond à une maîtrise particulièrement affirmée de la compétence, au-delà du minimum attendu pour la validation au regard du référentiel.



**Évaluer les acquis des élèves, du quotidien de la classe au positionnement en fin d’année.**

 Le positionnement de l'élève sur l'échelle du niveau de maîtrise des compétences s'appuie sur le bilan de ce qu'il a acquis durant l’année. Il ne résulte pas d'une évaluation spécifique. Il s'apprécie à partir du suivi régulier des apprentissages que les enseignants réalisent au regard des objectifs fixés par le programme pour l’acquisition des compétences identifiées. L’objectif premier de ce suivi consiste à mettre en valeur de façon lisible les progrès de l’élève, à repérer l’une ou l’autre de ses difficultés et à lui donner des objectifs d’apprentissage l’inscrivant dans une dynamique continue de perfectionnement.

À la fin de l’année de première et de l’année de terminale les enseignants intervenant en enseignement d’économie gestion secteur de la production déterminent le niveau d’acquisition des compétences de l'élève. Ce positionnement résulte de la synthèse des observations réalisées et des éléments apportés par le suivi des acquis. Il en est de même pour l’appréciation générale sur le niveau d’implication et les progrès de l’élève.

Ce document a pour objectif de guider les enseignants et présente : des descripteurs de l’acquisition des compétences afin de faciliter le positionnement et d’harmoniser l’évaluation page 3.

Ces descripteurs sont à utiliser pour le positionnement, intermédiaire ou global, dans le cadre quotidien de la classe et lors de l’évaluation finale.

**Descripteurs des quatre niveaux de maîtrise des compétences**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **1 – Non maîtrisé** | **2- Insuffisamment maîtrisé** | **3- Maîtrisé** | **4- Bien maîtrisé** |
| Niveau de maîtrise | *Compétences non acquises ou très partiellement* | *Compétences qui doivent encore être étayées* | *Niveau attendu en fin de formation, permet de validé l’acquisition des compétences* | *Maîtrise particulièrement affirmée de la compétence au-delà du niveau attendu pour la validation* |
| Degré de compréhension | Les données\* économiques, juridiques ou de gestion ne sont pas identifiées (observées, repérées) | Les données économiques, juridiques ou de gestion sont partiellement (observées, repérées) | Les données économiques, juridiques ou de gestion sont totalement (observées, repérées) | Les données économiques, juridiques ou de gestion sont totalement identifiées (observées, repérées) avec précision et détail quelle que soit la complexité |
| Degré d’analyse etde réalisation | L’exploitation et ou l’analyse\* des données est inexistante ou très partielle ou erronée | L’exploitation et ou l’analyse des données est incomplète et ou partiellement erronée, le dévelop-pement des réponses reste limité. | L’exploitation et ou l’analyse des données est exacte. | L’exploitation et ou l’analyse des données est exacte, précise et détaillée quel que soit le support. |
| Degré d’autonomie | Aucune autonomie, un guidage permanent est nécessaire, même pour des activité simples | Autonomie dans des activités simples, un guidage est nécessaire pour des activités complexes | Autonomie dans les activités avec un temps d’adaptation dans les activités complexes | Anticipation et autonomie quelle que soit la complexité de l’activité |

Ces descripteurs sont à utiliser pour le positionnement, intermédiaire ou global, dans le cadre quotidien de la classe et lors de l’évaluation finale.

Données\* : toute information servant de base à l’activité : contexte, constat, évolution, évènement, ... quel que soit le moyen de communication : écrit (mots, chiffres), sonore (exposé, échange oral, audiovisuel), visuel (gestes, graphisme, dessin, schéma, photographie, film...) et quel qu’en soit le support (numérique ou papier).

Exploitation et ou analyse\* : toute production quelle qu’en soit la forme